

Erstein le 02 octobre 2018

TARIF des Honoraires de l'AGENCE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, LOCATIONS et GÉRANCE

VENTE

(à la charge de l'acheteur, sauf convention contraire)

IMMEUBLES COLLECTIFS et INDIVIDUELS à USAGE D'HABITATION	6 % TTC € du prix de vente
--	-----------------------------------

IMMEUBLES COLLECTIFS et INDIVIDUELS à USAGE PROFESSIONNEL	12 % TTC € du prix de vente
---	------------------------------------

BIENS DE 0 à 19 999 €	Forfait : 1000 € TTC
------------------------------	-----------------------------

Terrains à bâtir	12 % TTC € du prix de vente
Terres de culture – Vergers – Forêts	
Fermes – Bâtiments agricoles	
Immeubles Commerciaux et Industriels	
Fonds de Commerce – Industrie	
Cession de droit au Bail – Pas de Porte	

PRÊTS

(à la charge du demandeur)

Prêts hypothécaires	12 % TTC € du prix de vente
Autres prêts	12 % TTC € du prix de vente

LOCATION HABITATION

(à la charge du propriétaire et du locataire)

Visite, étude du dossier, rédaction bail

ZONE 1 : très tendue	12 € TTC/m² de la surface habitable
ZONE 2 : tendue	10 € TTC/m² de la surface habitable
ZONE 3 : en dehors des zones tendues et très tendues	8 € TTC/m² de la surface habitable
Rédaction de l'état des lieux	3 € TTC/m² de la surface habitable
Location d'un garage et d'un parking	Forfait : 120 € TTC

LOCATION PROFESSIONNEL

(à la charge du locataire, sauf convention contraire)

Location Professionnelle (Profession Libérale)	12 % TTC sur le loyer triennal HT
Location Locaux Commerciaux et Industriels monovalents et polyvalents	
Sous-location ou Mise en Gérance en Fonds de Commerce ou d'industries	

GÉRANCE

(à la charge du propriétaire)

Encaisser, percevoir tous loyers, charges - Dépôts de garantie Envoyer quittances aux locataires - Payer les charges de copropriété au syndic Procéder à la révision des loyers - Gestion des travaux à effectuer dans le bien Après accord écrit du mandant - Régler les factures	6 % TTC € sur le loyer mensuel charges comprises
---	--